



Accident de voiture en état d'ivresse

Par **chambrin**, le **27/03/2010** à **22:17**

Bonsoir,

Mon mari a eu un accident de voiture en état d'ivresse(1,80g), les personnes qu'il a percuté sont un couple avec 2 enfants (qui n'ont rien eu, fort heureusement).

Il est passé en comparution immédiate, il venait juste de récupéré son permis (provisoire de 6 mois) pour conduite en état d'ivresse.

Pourriez vous me dire ce qu'il risque s'il vous plaît? Et risque t-il la prison???

Merci.

Par **razor2**, le **28/03/2010** à **11:48**

Le taux relevé la première fois était il aussi délictuel?

Si oui, il était en état de récidive. Il risque en effet "gros" comme vous dites.